



LES REPRESENTANTS CGT AU CHSCT33 POUR CETTE SEANCE

Stéphane JOLY Titulaire (DRFIP) Olivier NEDOBEJKINE Expert (DIRCOFI)
Christophe LARROUDE Suppléant (Douanes)

Contacts: cgt.drifp33@dgfip.finances.gouv.fr
snad-cgt-bordeaux@douane.finances.gouv.fr
cgt.dircofi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

COMPTE-RENDU CHSCT33 AUDIO DU 07/04/2020- Pandémie COVID-19

La conférence audio commence par un point de situation réalisé par les médecins de prévention. Ceux-ci sont très sollicités par la préservation des agents à la santé fragile, les enquêtes à réaliser dans le cadre des mises en quarantaine (identification des sujets contacts), le retour des agents en suite de quarantaine et sur la veille qu'ils assurent pour le nettoyage et la désinfection des locaux en suite de cas de Covid-19.

Les médecins confirment qu'il vaut mieux pécher par excès de précaution avant de replacer un agent en présentiel en suite d'une quatorzaine plutôt que de risquer une contagion.

*Nous demandons que les représentants des personnels en CHSCT soient destinataires régulièrement, **par direction**, du nombre d'agents malades, du nombre de quarantaines, du nombre d'agents en télétravail, en AA et en présentiel ainsi que des Plans de Continuité d'Activités (PCA) de toutes les directions dépendant du CHSCT33.*

Nous répétons aux directeurs que le télétravail n'est pas un mode de garde et qu'il convient de placer l'agent en autorisation d'absence.

Anticipant la réouverture des accueils, La DRFIP a commandé des plaques en plexiglas, des gants, du gel hydroalcoolique et des masques pour la protection des agents.

Pour la CGT, cette réouverture ne pourra se faire qu'à l'issue de la période de confinement et nous demandons que le CHSCT soit consulté préalablement. La DRFIP nous confirme que la réouverture des accueils n'aura lieu qu'à la fin de la période de confinement.

Pour le CGT, un réel report de la campagne IR aurait été préférable. La santé des agents est notre priorité.

A la DIRCOFI, tous les agents sont confinés à leur domicile, deux agents sont atteints des symptômes du Covid 19. 70 ordinateurs ont été donnés à d'autres services et cette direction a fait une offre de service pour aider les autres services des Finances Publiques.

Cette offre a concerné dans un premier temps les défaillants TVA et le reversement du prélèvement à la source (PAS) ,puis il s'agit maintenant de faire participer les agents à la campagne d'impôt sur le revenu, sur la base du volontariat.

*Les travaux de relance des défaillants TVA et PAS, **obligatoires quant à eux**, résultent d'une décision unilatérale du directeur sans correspondre à la doctrine d'emploi des vérificateurs DIRCOFI.*

Alors qu'aucune formation n'a été délivrée aux personnels de la DIRCOFI, le directeur a répondu que celle-ci était inutile ! La Dircofi pense sûrement que les vérificateurs sont experts en toute matière. Prochaine étape la gestion des finances des collectivités locales, la peinture des locaux ou la fabrication des masques ?? Nous reviendrons à la charge sur ce sujet.

Au CEFIL (Centre de formation de l'Insee), les formations ont été annulées, tous les agents restent au domicile en privilégiant le télétravail. La direction fait preuve de flexibilité pour les gardes d'enfants (AA). Il n'y a aucun agent malade.

A l'INSEE, il n'y a pas d'agent présentant les symptômes. Le PCA est le PCA national. Aucune personne n'est sur site, 60 à 70% des personnels sont en télétravail. Les enquêteurs réalisent des enquêtes à distance (plus de déplacement).

A la DRFIP, 22 agents présentant des symptômes ont été recensés, 2 tests ont été réalisés (retour négatif). Le SIP de Blaye a été fermé suite à la mise en quarantaine de tous les agents.

Les masques sont réservés aux personnels en contact avec le public.

Pour les Douanes, le Directeur va réinstaurer les palpations de sécurité réglementaires (l'agent ne demandera plus à l'infracteur de se dévêtir..); elles se feront selon les modalités préconisées par la médecine de prévention (masques, gants).

Interrogés par la CGT, les médecins de prévention confirment qu'une fois qu'on les porte, les masques (chirurgicaux, FFP2) ne sont efficaces que 4 heures et non 8 heures. Le directeur des douanes devra modifier son PCA et surtout fournir aux agents le nombre de masques en conséquence.

Nous demandons également que les directions nous donnent régulièrement le nombre d'équipements de protection dont elles disposent.

Pour la CGT, le présentiel doit plus que jamais être limité au strict nécessaire à l'accomplissement des missions essentielles qui ne peuvent pas être télé-travaillées en veillant scrupuleusement à fournir aux agents les matériels de protection nécessaires. Des décisions contraires à ce principe (augmentation du rythme des vacations, ouverture prématurée des accueils..) peuvent conduire à une surexposition des agents et à une extension de l'épidémie dont les directeurs seraient responsables.

Vos représentants CGT au CHSCT33